

Métropole de Lyon

Annexe 1 à la délibération de la Commission permanente en date du 18 mai 2015

Caractéristiques Financières des Lignes de Prêt Réaménagées

Emprunteur : **000109148 - DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN**

N° avenant	N° Ligne du prêt	Montants réaménagés hors stock d'intérêts (1)	Intérêt compensateur ou différé Refinancé (1)	Intérêt compensateur ou différé Maintenu (1)	Quotité garantie (en %)	Durée différée d'amortissement (nb Échéances)	Durée Remboursement (nb Échéance)	Date Prochaine Échéance	Périodicité Des échéances	Taux d'intérêt actuariel annuel en % (2)	Taux de période en % (2)	Nature du taux ou index	Marge fixe sur index (3)	Modalité de révision (3)	Taux de progressivité d'échéance (3)	Taux de progressivité d'amortissement (3)	Taux prog. Annuel plancher des échéances (3)
16709	1158549	1 636 961,74	0,00	0,00	85,00	0,00	15,00	01/03/2015	T	2,700	2,700	Taux fixe	---		0,000	---	---
16709	1146034	3 016 182,60	0,00	0,00	85,00	0,00	15,00	01/03/2015	T	2,700	2,700	Taux fixe	---		0,000	---	---
16701	0940270	364 783,02	0,00	0,00	85,00	0,00	14,00	05/01/2015	T	LA + 0,550	1,550	Livret A	0,550	SR	0,000	---	---
16701	0940271	113 635,23	0,00	0,00	85,00	0,00	14,00	05/01/2015	T	LA + 0,550	1,550	Livret A	0,550	SR	0,000	---	---
16701	1080386	950 662,41	0,00	0,00	85,00	0,00	14,00	05/01/2015	T	LA + 0,550	1,550	Livret A	0,550	SR	0,000	---	---
16701	1000210	239 419,28	0,00	0,00	85,00	0,00	14,00	05/01/2015	T	LA + 0,550	1,550	Livret A	0,550	SR	0,000	---	---
16708	1035088	741 309,28	0,00	0,00	85,00	0,00	7,00	01/02/2015	T	EUR3M + 1,500	1,581	Euribor 3 mois	1,500	SR	0,000	0,000	---
16708	0938664	42 009,30	0,00	0,00	85,00	0,00	7,00	01/02/2015	T	EUR3M + 1,500	1,581	Euribor 3 mois	1,500	SR	0,000	0,000	---
16708	1042063	1 962 704,56	0,00	0,00	85,00	0,00	7,00	01/02/2015	T	EUR3M + 1,500	1,581	Euribor 3 mois	1,500	SR	0,000	0,000	---
Total		9 067 667,42	0,00	0,00													

Ce tableau comporte **9** lignes de Prêt réaménagées dont le montant total garanti s'élève à : **10 667 844,02€** Montants exprimés en euros

Périodicité : A (annuelle), S (semestrielle), T (trimestrielle)

(1) Montants donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

(2) Concernant les prêts à taux révisibles, les taux indiqués sont susceptibles d'évoluer à la date de valeur du réaménagement dans l'hypothèse d'une variation de leur index de référence entre la date d'établissement du présent document et la date de valeur du réaménagement

(3) - : Si sans objet

SR : le taux d'intérêt est révisé à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DR : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DL : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur au taux de progressivité plancher indiqué dans le tableau

Date d'établissement du présent document : 20/11/2014 Date de valeur du réaménagement : 01/01/2015